



Le Collectif des chefs de village et l'Association-Dounia

A

Monsieur le Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, des domaines, de
l'Aménagement du Territoire et de la Population

Ref: 10-23-AD-0010

Objet: Lettre de remerciement

Monsieur le Ministre,

Au nom du collectif des chefs de village (Sananko-Farako et Kouliniko) et de l'Association-Dounia, j'ai l'honneur de vous présenter tous nos remerciements pour votre courage et votre abnégation à exécuter votre promesse (faite lors de la réunion du **08 septembre 2023** dans la salle de réunion de votre ministère avec les deux mairies, les chefs de village concernés et notre Association) par rapport à la rétractation de l'affection du titre foncier **N°150556 vol 763 fol 71 de Kati**, afin d'éviter toutes éventualités désastreuses.

En effet une réunion d'information et de sensibilisation a été provoquée le **16 octobre 23** par les deux **Gouverneurs** (Gouverneur de Bamako et celui de Koulikoro) dans la salle de réunion du gouvernorat de Bamako afin de trouver des solutions idoines à cette crise.

En dehors de l'information sur l'annulation indiscutable de l'affectation du titre foncier No : **N°150556 vol 763 fol 71 de Kati**, plusieurs solutions ont été dégagées, **mais nous regrettons beaucoup l'inaccessibilité à une preuve écrite adéquate pour cet annulation de l'affection dudit titre foncier, un adage dit « la parole s'envole, mais l'écriture reste ».**

Vu que nous sommes 500 adhérents possédant plus de 800 parcelles dans la zone litigieuse, nous avons connu plusieurs moments tumultueux et sachant que l'administration est en perpétuelle réorganisation nous craignons beaucoup qu'après vous qu'il y'ait un autre rebondissement dans cette crise.

Par ailleurs nous nous demandons comment, **sans les preuves écrites**

- **faire disparaître les désinformations ?**
- **éviter les faux débats ?**
- **éviter les altercations entre les bénéficiaires des deux mairies ?**

Par conséquent nous vous supplions de **faire juste un écrit formel pour cette rétractation de l'affectation dudit titre foncier** afin de faire taire les désinformateurs qui continuent actuellement à attiser la tension entre les bénéficiaires des deux communes en conflit depuis l'année 2014 et cela après l'envahissement de la zone par la Mairie de la commune rurale de Dogodouman.

L'Association-Dounia reste disponible pour toutes actions visant à promouvoir la paix, la cohésion sociale et le développement de notre quartier.

En espérant sur votre bonne compréhension je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Ampliations :

1. Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation
2. Gouverneur du district de Bamako
3. Gouverneur de la Région de Koulikoro
4. Mairie de la commune III du district de Bamako

Les pièces jointes (PJ)

1. Récépissé de l'Association Dounia (pièce **no : 1**)
2. Photocopies des cartes professionnelles des chefs de village (Sananko-Farako et Kouliniko) (pièces **no : 2 ; 3**).
3. Lettre d'annonce à l'adresse des membres de l'association-Dounia

Bamako le 27 octobre 2023

Le Président de l'Association-Dounia

Mr Doumbia Niamakolo dit Tiemoko

Ingénieur en informatique et Gestionnaire

78-27-34-39 / 66-73-23-96